



**HAL**  
open science

## Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso

Laura Centemeri

► **To cite this version:**

Laura Centemeri. Enquêter la 'mémoire discrète' du désastre de Seveso. Le Gouvernement des catastrophes, Karthala, pp.217-249, 2013. hal-01016063

**HAL Id: hal-01016063**

**<https://hal.science/hal-01016063>**

Submitted on 29 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Enquêter la « mémoire discrète » du désastre de Seveso\*

Laura Centemeri

Dans ce texte je m'interroge sur le temps long d'un accident industriel ayant entraîné la contamination d'un territoire habité. Allant au-delà de la temporalité courte de l'événement, mon objectif est de retracer comment une catastrophe persiste, se dilue et se transforme dans la vie de la collectivité affectée. Je m'intéresse aussi à questionner le lien fréquemment établi en littérature entre expérience d'une catastrophe et émergence d'une « culture locale du risque »<sup>1</sup>. Dans une posture réflexive, il s'agira également de mettre en lumière et discuter certaines des difficultés et des tensions qui accompagnent une recherche qui vise premièrement à comprendre comment une population répond à un bouleversement radical de son rapport au territoire.

L'exigence d'intervention ainsi que l'ambition de définir de bonnes pratiques, fréquemment mises en avant dans les recherches sur les situations d'après désastre, sont ici secondaires. A travers un effort de distanciation par rapport aux impératifs du champ disciplinaire des études sur les risques, qui privilégient la dimension applicative tout en laissant la plupart du temps implicite la charge normative du cadre qui la guide, j'enquête sur les limites du cadrage en termes de risque pour saisir la complexité des « troubles » qui surgissent suite à des atteintes à l'environnement « habité »<sup>2</sup>. La prise en compte de l'habiter comme « régime d'engagement dans le proche » permet en effet de mieux saisir les coûts du détachement que la « mise en risque du territoire » exige de la part des habitants<sup>3</sup>. Également, la reconnaissance des biens ancrés dans la sphère du familier permet de mieux

---

\* Je remercie Sandrine Revet et Julien Langumier pour leurs commentaires à des versions précédentes du chapitre ainsi que Sylvie Chioussé pour sa lecture attentive.

<sup>1</sup> Sur le concept de « culture locale du risque » voir l'Introduction à ce volume.

<sup>2</sup> Sur l'habiter comme régime d'engagement dans la familiarité à ce qui environne, voir : M. Breviglieri, « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in D. Cefaï et I. Joseph (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2002, pp. 319-336 ; A. Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000. Sur le concept de « troubles » dans son rapport à l'habiter, voir M. Breviglieri et D. Trom, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in D. Cefaï et D. Pasquier (dir.), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, PUF, 2003, pp. 399-416.

<sup>3</sup> La référence est ici au concept d'« engagement » tel qu'il a été élaboré par Laurent Thévenot : L. Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006. Sur le processus de perte de familiarité que la mise en risque exige, voir O. Borraz, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

comprendre les difficultés et réticences à la transformation des « troubles » éprouvés dans la proximité en « enjeux publics »<sup>4</sup>.

Mon analyse se base sur le cas d'étude du désastre de Seveso<sup>5</sup>. Je vais brièvement rappeler en guise d'introduction la chronologie de cet accident et les traits les plus marquants de la crise sanitaire qu'il causa, en analysant les conflits qui ont surgi localement sous l'angle des interprétations contrastantes données à l'accident et au dommage à l'environnement, à partir de différentes « justifications » et « régimes d'engagement »<sup>6</sup>. Je vais ensuite retracer les persistances publiquement reconnaissables de l'événement jusqu'à nos jours, en m'intéressant également aux absences qu'elles laissent entrevoir.

### ***Le désastre de Seveso, ses persistances et ses absences***

Seveso est une petite ville de 20 000 habitants située environ à 20 km de Milan (Lombardie), dans la Brianza, un territoire historiquement de culture politique catholique (la dite « culture blanche »), avec une organisation économique de district dont la spécialisation est le travail du bois pour la production de meubles<sup>7</sup>. A côté des entreprises artisanales, à gestion familiale, ce territoire a vu l'installation, après la seconde guerre mondiale, de la grande industrie chimique.

C'est le 10 juillet 1976 quand un des réacteurs de l'usine chimique ICMESA – contrôlée par la multinationale suisse Hofmann-La Roche par l'intermédiaire de la société Givaudan – dégage un nuage toxique qui cause la contamination par la dioxine du territoire des villes

---

<sup>4</sup> La distinction entre « trouble » et « problème » (au sens d'enjeu public) a été proposée par C.W. Mills, *The Sociological Imagination*, Oxford, Oxford University Press, 1954. Cette distinction constitue une manière classique de discriminer ce qui est susceptible d'apparaître publiquement comme un problème et ce qui est condamné à demeurer dans la sphère privée.

<sup>5</sup> La reconstruction du cas s'appuie sur les données collectées au cours de ma recherche de doctorat, réalisée entre juin 2002 et juin 2004. Voir l'ouvrage publié à la suite de ce travail : L. Centemeri, *Ritorno a Seveso. Il danno ambientale, il suo riconoscimento, la sua riparazione*, Milan, Bruno Mondadori, 2006. Pour une synthèse de l'ensemble de ma recherche sur Seveso je renvoie à L. Centemeri, « Retour à Seveso. La complexité morale et politique du dommage à l'environnement », *Annales HSS*, n.1, 2011, pp. 213-240.

<sup>6</sup> Sur le lien entre justification et action publique voir L. Boltanski et L. Thévenot, *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

<sup>7</sup> Jusqu'à la fin des années 1980, la carte politique de l'Italie était organisée autour de deux « cultures », territorialement bien définies : l'associationnisme catholique dans les « zones blanches », lié politiquement au parti de la Démocratie Chrétienne (DC) ; l'associationnisme des réseaux de solidarité du mouvement ouvrier dans les « zones rouges », lié au Parti Communiste Italien (PCI), voir I. Diamanti, *Mappe dell'Italia politica*, Bologne, Il Mulino, 2009. Sur l'économie des « districts industriels » en Italie : A. Bagnasco, *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino, 1977.

de Seveso, Meda, Desio et Cesano Maderno<sup>8</sup>. Pour bizarre que ça puisse paraître, l'explosion passe plus ou moins inaperçue, étant donnée l'habitude des habitants des quartiers entourant l'usine aux fuites de gaz. L'usine existait depuis 1945, et son rapport au territoire avait toujours été marqué par une série de pollutions accidentelles qui, tout en nécessitant l'intervention des autorités de contrôle compétentes, n'avaient jamais abouti à une mise en sécurité réelle des installations<sup>9</sup>. Après « une semaine de silence » pendant laquelle les techniciens de Roche essaient d'éviter la « déssectorialisation de la crise »<sup>10</sup>, en s'efforçant de maintenir l'accident dans le cadre d'un problème technique sans conséquences plus larges, la crise est déclenchée principalement par le nombre grandissant d'enfants habitant aux alentours de l'usine touchés par la chloracné, une maladie de la peau<sup>11</sup>.

Les analyses du terrain de la part des experts de la région Lombardie confirment une fuite de dioxine provoquée par l'accident, ce qui ouvre sur des scénarios potentiels de catastrophe sanitaire et environnementale, marqués toutefois par des incertitudes très élevées, en raison des connaissances scientifiques limitées à l'époque sur l'action toxique de cette molécule. Des études toxicologiques conduites en laboratoire avaient montré l'extrême toxicité de la dioxine, avec une variabilité élevée d'une espèce animale à l'autre. En outre, les effets sur l'être humain étaient encore mal connus, basés principalement sur des cas de contamination aigue d'hommes adultes, relevés par la médecine du travail. On ne savait encore rien des effets de la dioxine sur les femmes et les enfants, ou sur l'environnement<sup>12</sup>. Cette condition d'« incertitude radicale » autorisait certains scientifiques à peindre des scénarios catastrophiques et d'autres à minimiser le risque<sup>13</sup>. Malgré

---

<sup>8</sup> Le nuage toxique se dégage suite à une réaction exothermique incontrôlée dans le réacteur destiné à la production de trichlorophénol, un produit chimique intermédiaire employé dans la production d'herbicides et de fongicides, qui entre aussi dans la composition de l'hexachlorophène, une substance antibactérienne.

<sup>9</sup> L'absence de respect des normes de sécurité a été prouvée par les travaux de la commission parlementaire d'enquête, appelée à éclairer les responsabilités du désastre. Voir : *Relazione conclusiva della Commissione Parlamentare di inchiesta sulla fuga di sostanze tossiche avvenuta il 10 luglio 1976 nello stabilimento ICMESA e sui rischi potenziali per la salute e per l'ambiente derivanti da attività industriali*, Atti parlamentari, VII legislatura, doc. XXIII, n.6, 1978.

<sup>10</sup> M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presse de la FNSP, 1986, p. 39-40.

<sup>11</sup> Voir M. Fratter, *Memorie da sotto il bosco*, Milan, Auditorium, 2006, pp. 21-25.

<sup>12</sup> P. Mocarelli, « Seveso: a teaching story », *Chemosphere*, n. 43, 2001, pp.391-402.

<sup>13</sup> Sur la différence entre risque et incertitude : F.H. Knight, *Risk, uncertainty and profit*, Chicago, The University of Chicago Press, 1971. Sur incertitude et savoir scientifique : M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001, chap. 1.

l'incertitude, le scénario catastrophe gagna immédiatement la une des journaux, nationaux et internationaux, participant ainsi de la décision d'évacuer la zone contaminée.

Le 26 juillet, 213 habitants de Seveso et Meda sont évacués par l'armée, suite à la décision des autorités de la Région Lombardie en charge de la gestion de la crise sanitaire. Dans les jours suivants, d'autres habitants sont obligés de quitter leur maison. Au total, l'évacuation touche 736 habitants, dont 200 ne pourront jamais plus retourner dans leurs habitations détruites au cours des opérations de décontamination. L'évacuation va de pair avec la délimitation du territoire contaminé, partagé en « zones de risque ». La « Zone A » (108 hectares), la plus gravement contaminée, est évacuée et délimitée avec du fil barbelé. L'armée est en charge du contrôle de cette frontière qui se situe au plein cœur de la ville de Seveso. Dans la « Zone B » (269 hectares ; plus de 4 600 habitants), les concentrations de dioxine étaient élevées mais jugées tolérables par une commission d'experts, à condition que les habitants suivent des normes de conduite très strictes qui bouleversent leur quotidien. Par exemple, pour limiter le contact avec la terre polluée, les enfants habitant dans la Zone B sont obligés de s'éloigner de leur maison pendant le jour, pour y rentrer uniquement le soir, gardés entre temps dans des structures d'accueil. La « Zone de respect » (1 430 hectares ; 31 800 habitants) était faiblement contaminée : néanmoins des normes de conduite sont établies, incluant l'impossibilité de cultiver la terre. La définition des zones de risque fut décidée par une commission spéciale, à partir des données disponibles sur l'étendue de la contamination, mais également à partir de considérations de faisabilité sociale d'une évacuation de large portée<sup>14</sup>. Aucun espace dans cette décision ne fut laissé à la participation des représentants des municipalités affectées ainsi que des citoyens<sup>15</sup>.

Etant donné le risque soupçonné d'effets tératogènes de la dioxine, les autorités demandent aux habitants de Seveso de « s'abstenir de procréer ». Mais c'est la décision d'octroyer exceptionnellement aux femmes de la zone contaminée le droit à l'avortement thérapeutique qui va susciter des conflits aigus et marquer à jamais le cours de la crise. La décision d'autoriser les avortements fut d'autant plus controversée qu'elle heurtait une forte sensibilité catholique dans la région et qu'elle surgit alors au plus fort d'une lutte nationale pour une loi reconnaissant le droit à l'avortement (qui sera adoptée en 1978). Les protagonistes de ce débat s'emparèrent sans ménagement du cas des « femmes de

---

<sup>14</sup> L. Conti, *Visto da Seveso. L'evento straordinario e l'ordinaria amministrazione*, Milan, Feltrinelli, 1977, pp.44-45.

<sup>15</sup> F. Rocca, *I giorni della diossina*, Milan, Centro studi « A. Grandi », 1980, p. 99.

Seveso »<sup>16</sup>. Entre l'automne 1976 et le printemps 1977, 42 avortements thérapeutiques et 4 spontanés sont enregistrés parmi la population des femmes de la zone contaminée.

En octobre 1976, les opérations de décontamination commencent. Parmi les contestations de la population, la région propose la construction d'un incinérateur dans la Zone A pour brûler les déchets contaminés. Les habitants de Seveso s'opposent à ce projet parce que l'incinérateur, en plus d'engendrer de nouveaux risques, aurait changé à jamais le paysage de la ville, en ajoutant une blessure esthétique permanente aux dommages à l'environnement causé par la dioxine. Après une série de manifestations et de gestes de protestation de la part des habitants (comme la réoccupation de la Zone A), le projet de la région est abandonné à la faveur d'un plan d'enterrement des déchets dans cette même Zone A, dans des décharges spéciales réalisées selon les standards de stockage des déchets nucléaires. Les autorités décident, sur demande et pression populaires, de transformer une partie de la Zone A en bois urbain, à travers un programme expérimental de reforestation qui vise à reproduire un type de forêt traditionnelle de cette région : il s'agit de l'acte de naissance du parc qui est aujourd'hui connu sous le nom de « Bois des Chênes de Seveso et Meda ».

En juin 1977, un Bureau spécial est créé pour gérer les actions visant au retour à la normalité : à côté de la décontamination et des contrôles sanitaires, ces actions veulent promouvoir la reprise de l'économie locale gravement pénalisée par l'accident. Entre autres, il arrive que les meubles fabriqués à Seveso soient refusés par les acheteurs, en Italie et à l'étranger, craignant une éventuelle contamination. Les agriculteurs ont aussi été lésés : les 61 fermes actives dans la région ont cessé toute activité ; 80 000 pièces de bétail environ sont abattues comme mesure préventive. Le Bureau ferme ses activités en 1986, tandis que les travaux de décontamination se terminent en 1983.

Entre temps, après une chute des naissances en 1977, la population de Seveso retrouve son accroissement naturel dès 1978. La mortalité ne montre pas de variations significatives. Les soucis persistent néanmoins concernant les effets à craindre sur la longue période.

Concernant les dommages avérés (chloracné, perte de maisons ou d'activités commerciales, mort d'animaux), à partir de février 1977 la multinationale Roche constitue un « Centre d'évaluation et d'indemnisation des dommages » qui gère, sous la forme de transactions entre privés, les dédommagements, directement avec les *danneggiati* (« endommagés »). Ces négociations menées dans le lieu (Milan) et des bureaux choisis par la firme, au rythme

---

<sup>16</sup> M. Ferrara, *Le donne di Seveso*, Roma, Editori Riuniti, 1977.

dicté par l'entreprise, excluent la présence d'un tiers : collectif de victimes, journalistes, militants associatifs, etc. De sorte qu'il n'y a ni débat public ni définition claire, vérifiable par tout le monde, des conventions déterminant les équivalences monétaires pour différentes situations. Cela provoque la naissance de rumeurs concernant le montant reçu par les endommagés, en causant une grave fracture dans la collectivité affectée. Les endommagés sont dénoncés par ceux qui ont refusé (ou n'ont pas eu accès à) la transaction avec Roche comme ayant profité individuellement d'un malheur collectif.

Roche compense également les municipalités affectées, la région et l'Etat italien, toujours à travers la formule de la transaction extrajudiciaire. Un cadre légal obligeant Roche à payer les dommages causés par ICMESA est à l'époque absent. Il faut remarquer néanmoins que les indemnités ont été versées sans une reconnaissance de la part de la multinationale suisse de ses responsabilités dans l'accident, toujours niées.

En 1983, s'ouvre le procès pénal pour l'accident de l'ICMESA qui se termine en 1986 avec des condamnations (moins de deux ans de prison) pour deux cadres responsables techniques, avec l'accusation de « dommage involontaire ». Une fois le procès pénal conclu, des causes civiles sont entamées, à l'initiative de deux comités d'« endommagés par la dioxine » (*danneggiati dalla diossina*), réunissant environ mille adhérents, qui demandent la reconnaissance des préjudices (existentiels et sanitaires) subis suite à l'accident. Ces comités suscitent des réactions contrastées parmi la population de Seveso, étant donné qu'au cœur de leur action, il y a la monétisation du dommage qui a suscité tant de conflits au lendemain du désastre. En plus, leurs modalités d'action, avec une délégation forte aux fondateurs des comités et un engagement limité des porteurs de plainte, n'arrivent pas à susciter une solidarité large autour de la cause des dédommagements. Les actions judiciaires se sont soldées par un non-lieu en 2007.

Sur le front du suivi sanitaire de la population, les études qui ont été conduites sur les habitants des différentes zones de contamination ont montré à partir de 1996, sur la base des données de la période 1976-1991, une augmentation du risque pour différents types de cancers comme le lymphome de Hodgkin et une incidence plus poussée de cas de diabète, de pathologies pulmonaires et cardiovasculaires, soit un spectre ample et varié d'effets<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> P.A. Bertazzi, D. Consonni, S. Bachetti, M. Rubagotti, A. Baccarelli, C. Zocchetti, A.C. Pesatori « Health Effects of Dioxin Exposure: A 20-Year Mortality Study », *American Journal of Epidemiology*, vol. 153, no. 11, 2001, pp. 1031-1044. Voir également pour une étude plus récente : D. Consonni, A. C. Pesatori, C. Zocchetti, R. Sindaco, L. Cavalieri D'Oro, M. Rubagotti, P.A. Bertazzi, « Mortality in a Population Exposed to Dioxin after the Seveso, Italy, Accident in 1976: 25 Years of Follow-Up », *American Journal of Epidemiology*, 167, 2008, pp. 847-858.

Pour l'épidémiologie standard, ces données souffrent des limites d'un échantillon trop petit de cas par rapport à la population témoin. Cela implique l'impossibilité d'établir des liens clairs de cause à effet, ce qui explique que le désastre de Seveso soit considéré comme un désastre officiellement sans victimes<sup>18</sup>. Néanmoins, les études sur Seveso ont contribué à motiver la décision, en 1997, du Centre international de recherche sur le cancer (le CIRC, basé à Lyon une institution onusienne qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé) de classer la dioxine comme agent « cancérigène pour l'Homme »<sup>19</sup>.

Une marque importante du retour de Seveso à la normalité a été l'ouverture au public le 10 juillet 1996, le jour du vingtième anniversaire de l'accident, du « Bois des Chênes ». L'inauguration est contestée par un groupe local d'environnementalistes de l'association Legambiente<sup>20</sup>, qui dénonce la nature purement formelle de cet acte, qui ne s'accompagnerait pas d'une vraie restitution de ce lieu à la population. Cette restitution impliquerait, selon les militants, un travail sur la mémoire de l'accident. Une volonté d'oubli est dénoncée comme dangereuse et à contrarier. C'est pourquoi ce même groupe lance en 2002 un projet (le « Pont de la mémoire ») pour la réalisation, à côté d'un fonds d'archives du désastre, d'un « Parcours de la mémoire » au Bois des Chênes. Il s'agit de panneaux d'information écrits à partir d'un processus participatif de la collectivité affectée et disséminés dans le parc, narrant le lien entre le parc et l'accident. Le parcours a été officiellement inauguré en mai 2004. En 2005, le parc est même reconnu comme « parc naturel » par la région Lombardie! Un signe fort d'une volonté de normalité qui néanmoins ouvre sur des interrogations.

Parallèlement à l'impact local, le désastre de l'ICMESA est devenu rapidement un symbole de la lutte pour la régulation du risque industriel dans l'espace européen, grâce à la Directive « Seveso » (issue en 1982), qui participe du processus qui a conduit à affirmer en 1986 une responsabilité politique de l'Union européenne en matière de protection de

---

<sup>18</sup> « There were no fatalities following the accident » a affirmé Stavros Dimas, commissaire européen pour l'environnement, en commémorant le trentenaire de l'accident en 2006. Voir : « Seveso: the lessons from the last 30 years », Parlement Européen, Bruxelles 11 Octobre 2006, SPEECH/06/588.

<sup>19</sup> K. Steenland, P.A. Bertazzi, A. Maccarelli, M. Kogevinas, « Dioxin Revisited: Developments Since the 1997 IARC Classification of Dioxin as a Human Carcinogen », *Environmental Health Perspectives*, vol. 112, n. 13, 2004, pp.1265-1268.

<sup>20</sup> Legambiente est une des plus importantes associations environnementalistes italiennes. Née en 1980, elle est l'association la plus directement liée à l'héritage de l'écologie politique : en 2000, elle comptait 115 000 adhérents formant 20 groupes régionaux et 1 000 groupes locaux, appelés « cercles ». Voir D. Della Porta et M. Diani, *Movimenti senza protesta? L'ambientalismo in Italia*, Bologne, Il Mulino, 2004, p. 105.



l'environnement<sup>21</sup>. Plus encore, le nom de Seveso est fréquemment évoqué, à côté d'autres noms de lieux de désastres technologiques majeurs (comme Minamata, Bhopal, Tchernobyl), pour marquer les étapes dramatiques qui ont conduit à une prise de conscience de la transformation de nos sociétés en « sociétés du risque »<sup>22</sup>.

### ***La construction locale de l'exemplarité de Seveso : un conflit de cultures ?***

Par rapport à cet écho international connu par l'accident, dès mon premier séjour à Seveso en juin 2002, ce qui m'a frappée a été l'absence, à l'époque, d'une quelconque inscription matérielle de la mémoire du désastre. Ce vide m'a causé, au premier moment, une réaction de scandale qui a été un indice important pour dévoiler ma propre posture normative. Une même réaction de scandale a accompagné la découverte de l'absence d'une cause publique autour des risques sanitaires sur la longue période de la dioxine. Bien que pas catastrophiques dans leurs effets, comme on le craignait dans la suite de l'accident, des risques sanitaires sont néanmoins présents et constituent un problème potentiel de santé publique qui n'est pas ouvertement discuté. Par ailleurs, l'épisode de la dioxine avait révélé un problème potentiel de pollution chronique qui affecterait plus généralement la région de Seveso, en raison de la présence de grandes installations chimiques. Cette cause de santé environnementale ne s'est jamais constituée.

Ma recherche s'est donc orientée vers la compréhension de cette double absence, « scandaleuse » à mes yeux, au-delà du raccourci d'une interprétation considérant la population touchée par le désastre comme apathique, irrationnelle, dominée ou fataliste. Durant mon terrain, j'ai pu accompagner le travail du groupe local de militants environnementalistes du Cercle de Legambiente, déterminés à contester le « refoulement » de l'accident, de ses effets et implications, témoignant d'un même sentiment de scandale vis-à-vis de l'absence d'une mémoire collective. Ce travail, qui a mené à la création du « Parcours de la Mémoire », a montré une impossibilité à commémorer l'accident, tout en gardant trace de l'événement dans les termes de vigilance sur les risques toujours présents.

---

<sup>21</sup> La Directive 82/501/EEC, Directive « Seveso », sur les risques d'accidents industriels majeurs a été adoptée en 1982. Sur le processus qui a conduit du désastre à la directive, je renvoie à B. De Marchi, « Seveso: from Pollution to Regulation », *International Journal of Environment and Pollution*, 7(4), 1997, pp.526-537.

<sup>22</sup> Voir U. Beck, *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, Sage, 1992, et C. Larrère et R. Larrère, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Alto/Aubier, 1997.

« J'étais réceptionniste à la mairie de Seveso, quand il y a eu cette chose de la dioxine. Les personnes appelaient désespérées, terrorisées. Tous ces doutes sur la santé. Ils sont toujours là ».

« Moi je voulais dire une chose. C'est quoi que nous sommes ici à commémorer ? Il n'y a rien à commémorer, il y a un problème à résoudre. Dans le Bois, il y a un problème à résoudre. Ces déchets enterrés, c'est un problème à résoudre. Il s'agit d'un engagement que nous avons pris quand nous avons demandé l'enterrement et que nous devons honorer. Comment peut-on traiter cet héritage ? Il ne s'agit pas tellement de commémorer, mais d'une question d'action ».

« J'étais en charge de l'équipe qui s'est occupée de supprimer les animaux contaminés. Je peux vous dire que la dioxine on la voyait. C'était comme un voile brillant sur la peau des bêtes ».

« Je suis un membre de l'association des cultivateurs. La dioxine a été le massacre des innocents, toutes ces bêtes que nous avons tuées. Moi j'ai participé aux opérations de décontamination. J'ai dû signer un document qui disait que je le faisais en assumant les risques. Nous qui avons travaillé à la décontamination nous ne sommes pas morts. Je ne dis pas que la dioxine n'est pas dangereuse, je dis que nous avons eu de la chance ».

« On nous a adressé tout type de remarques. Nous avons compris qu'il fallait décider avec notre propre tête. Ça a suffi de siffler et tout les artisans de Seveso se sont mobilisés (je souligne de Seveso et pas de Meda). Pour les jeunes générations la leçon à tirer est qu'il ne faut pas accepter tout ce qui arrive d'en haut. Nous avons lutté contre l'incinérateur, et l'incinérateur n'est pas là. De toute façon les déchets il fallait les envoyer en Suisse ! ».

« Je suis né en 1980. J'étudie la chimie et je trouve le nome de Seveso cité partout. Mais il me semble que tout va bien, chez moi nous allons tous bien ».

« Je crois que ce qui est important à commémorer est la lutte contre l'incinérateur. Ce que nous avons vécu sur nos peaux est que la politique tente de tirer profit de toute situation. Bien sûr je comprends ces stratégies, qui sont justifiables mais qui nous apportent préjudice. C'est pour cette raison qu'il faut toujours penser avec sa propre tête, pour comprendre ces stratégies ».

« Je suis cadre régional de Legambiente. Je suis d'accord qu'il faut utiliser sa propre tête, mais cela après avoir essayé de comprendre, et avoir écouté les experts. Je n'aime pas les discours sur la politique qui toujours profiterait des situations. Seveso a été un accident industriel de la globalisation. Il a été un laboratoire pour comprendre des dynamiques générales et d'aujourd'hui. Vous avez souffert de ça. Seveso a été utile mais vous avez payé sur votre peau ».

Ces extraits du débat qui a eu lieu à la soirée de présentation du « Parcours de la Mémoire » au Bois des Chênes, organisée par le Cercle Legambiente de Seveso le 13 mai 2004 dans l'auditorium de l'école de la rue De Gasperi (lieu où à l'époque de la crise les autorités avaient installé un laboratoire d'analyses médicales d'urgence), offrent un bon exemple du genre de réactions publiques suscitées à Seveso quand on revient sur l'accident de l'ICMESA. D'un côté, le souvenir de l'effroi et de la peur des jours de la dioxine. De l'autre, l'affirmation que, malgré tout, « nous ne sommes pas morts », « tout va bien », « nous avons eu de la chance », ce qui laisse entendre l'idée partagée d'une exagération de la portée de l'événement. D'un côté, la dénonciation de « stratégies » de la politique pour profiter de la situation et l'orgueil d'« avoir décidé avec notre tête », tout en réservant un rôle marginal aux responsabilités de la multinationale Roche, jamais nommée ni directement évoquée. De l'autre, la nécessité de reconnaître et d'assumer les responsabilités qui découlent de ces décisions, en particulier le choix d'enterrer les déchets contaminés dans le sous-sol du Bois des Chênes.

Deux éléments se montrent fédérateurs de ces réactions : un sentiment d'isolement face à l'adversité, notamment ressenti dans le rapport aux institutions en charge de la gestion de la crise ; la méfiance et le refus de cadres d'interprétation qui arrivent de l'extérieur et qui essaient une généralisation à partir de l'événement de la dioxine à Seveso, que ce soit la généralisation de la science ou de la politique. Un défaut d'articulation se montre entre l'expérience ancrée et incorporée du désastre et son partage dans un horizon de solidarité plus large.

Pour comprendre ce défaut d'articulation, il faut revenir sur la manière dont la crise de la dioxine fut gérée par les autorités publiques ainsi que sur les mobilisations qu'elle fit surgir. En analysant les documents et témoignages de l'époque, ce qui émerge est que dès le début de la crise, la conduite des autorités régionales a été guidée par une logique de centralisation et de technicisation des décisions qui a exproprié la collectivité affectée d'une quelconque possibilité d'intervenir dans la définition des mesures de réponse. La communication institutionnelle oscillait entre des formules rassurantes suivies de décisions dramatiques, comme l'évacuation, sans clarté sur les vrais contours de la situation de crise. Dans une posture qui en assume l'irrationalité, la population affectée n'était pas considérée par les autorités comme capable de comprendre la complexité de cette situation

exceptionnelle<sup>23</sup>.

La manière dont on décide de l'évacuation de la Zone A fait surgir chez la population affectée un sentiment d'impuissance vis-à-vis des institutions. L'évacuation est décidée par une commission d'experts, à portes fermées, et imposée sans explication des logiques réelles qui ont guidé la délimitation de ces zones de risque :

« Pontes de la médecine, professeurs de l'université, scientifiques et hommes politiques se sont enfermés dans la salle. Personne ne peut les déranger (...). Finalement la porte s'ouvre à 13.45. "Nous prendrons des mesures, mais avant il faut en discuter avec le préfet et les administrateurs locaux", dit Rivolta [adjoint de la Région aux politiques sanitaires]. Et à 17h dans la mairie de Seveso, le préfet et l'adjoint aux politiques sanitaires arrivent avec les jeux déjà faits. Dans l'embarras Domenico Amari [le préfet] commence à parler : "179 personnes doivent abandonner leurs maisons d'ici 24 heures. Leurs maisons sont dans une zone trop polluée" »<sup>24</sup>.

Le « risque dioxine » est ponctuellement invoqué pour délégitimer la voix des habitants qui se sentent donc à la merci de logiques qui leur échappent, ce qui fait surgir un sentiment d'angoisse vis-à-vis du destin qui les attend et sur lequel ils sentent de ne plus avoir de prises :

« Le jour de l'évacuation, j'étais là, avec les évacués. D'accord avec d'autres – mon frère, nos amis – nous décidâmes de participer à ce départ, pour voir de nos yeux ce qui nous attendait dans le futur. D'autres personnes que nous connaissions avaient déjà été obligées à abandonner leur maison, leur travail, leurs attaches (*affetti*), leurs choses personnelles. Nous voulions nous rendre compte de la situation et participer de cette situation dramatique que ces personnes vivaient, en leur donnant notre soutien moral, en étant physiquement là lors de leur départ. Je me souviens que ce matin-là nous étions plusieurs à assister à ce triste départ »<sup>25</sup>.

La décision de l'évacuation fait prendre conscience de manière dramatique aux habitants de Seveso de la réelle possibilité de disparition de leur ville du fait de la dioxine :

---

<sup>23</sup> Sur la présomption d'irrationalité comme base pour la communication du risque dans les années 1970, voir : B. Fischhoff, « Risk perception and communication unplugged: twenty years of process », *Risk Analysis*, 15 (2), 1995, pp.137-145.

<sup>24</sup> G. Cerruti, « Cento giorni alla diossina », in AA.VV. *Icmesa. Una rapina di salute, di lavoro e di territorio*, Milano, Mazzotta, 1976, p.10.

<sup>25</sup> Entretien avec Natalina P., habitante de Seveso à l'époque de l'accident, novembre 2003.

« Le 10 juillet j'étais en vacances. Mon mari travaillait à l'hôpital de Mariano [une petite ville près de Seveso] et il nous rejoignait dans la maison de vacances chaque soir. Quelques jours après le 10 juillet il arriva et il nous dit de ne pas manger la salade qu'il nous avait amenée. Il y avait des enfants à l'hôpital, avec une maladie de la peau, la chloracné. Nous avons cherché à nous informer, on regardait la télé. J'étais avec deux copines. A voir la télé on avait l'impression d'une ville détruite, une situation dans laquelle nous n'aurions jamais pu revenir. Mais après, en écoutant nos maris qui faisaient des allers-retours nous avons pris la décision de revenir à Seveso, pour nous rendre compte personnellement de ce qui se passait. Ce qu'on voyait à la télé était épouvantable, absolument épouvantable. Nous sommes revenues et nous nous sommes rendues compte que l'image de la télé était biaisée. Même si évidemment c'était quelque chose de très grave qui était en train de se passer. Mais à la télé tu avais l'impression d'une dévastation totale. Il y avait l'exaspération des aspects problématiques, peut-être juste parce que d'habitude on minimise ce genre d'accident. On se sentait comme pris dans un tourbillon qui amplifiait tout ce qui nous arrivait mais on l'amplifiait pour des causes qui n'étaient pas les nôtres. Pour toi c'est ta vie, ton village, ta famille, tes gens. Donc tu as besoin de savoir qu'est-ce qui se passe, pour de vrai »<sup>26</sup>.

Cette volonté de savoir « ce qui se passe, pour de vrai » s'oppose à ce qui est dénoncé comme une « exaspération » de la situation qui serait propice à soutenir des « causes ». Cela fait ici référence aux activités du Comité technique scientifique populaire (CTSP), né à Seveso après l'accident, à l'initiative de « Médecine démocratique » (*Medicina Democratica*). Ce mouvement constitué à cette époque – et encore actif aujourd'hui – promeut la rencontre entre des ouvriers, des citoyens, des scientifiques et des intellectuels pour élaborer une nouvelle forme d'expertise participée sur la santé des travailleurs et des populations des territoires industrialisés.

Le dommage causé par la dioxine était qualifié par le CTSP de « dommage à la santé causé par le système de production capitaliste » : les autorités publiques étaient considérées comme complices d'un « crime du capitalisme » contre la santé et l'environnement<sup>27</sup>. A partir d'un discours de critique sociale du capitalisme, le cas de Seveso était vu comme exemplaire de l'exploitation capitaliste et pouvait donc contribuer, dans son exemplarité, à la cause générale de la lutte des classes. L'adhésion à cette cause demandait aux habitants

---

<sup>26</sup> Entretien avec Isa F., habitante de Seveso à l'époque de l'accident, octobre 2003.

<sup>27</sup> G.A. Maccacaro, « Seveso un crimine di pace », Sapere, 796, 1976, pp. 1-6.

de Seveso d'exister dans l'espace public comme *victimes* d'un dommage irréparable dont ils devaient avant tout prendre conscience.

Le terrain de la mobilisation devint donc la construction de la preuve scientifique du dommage, de son existence et de sa gravité, que les scientifiques travaillant pour les autorités politiques pourraient occulter. D'où l'importance des activités de contre-expertise qui se fondaient sur une idée de production de connaissances en matière de santé environnementale intégrant l'expérience des personnes affectées. Néanmoins, dans ce cadre, l'incertitude entourant le risque dioxine était traitée d'une manière qui emphasait tout signal pointant à l'irréversibilité du dommage subi : l'objectif était de prouver la réalité du dommage. L'incertitude était donc vue comme un manque (temporaire) des preuves d'un dommage déjà avéré.

La population se montra réservée par rapport à ce modèle d'action exclusivement centré sur la dénonciation du dommage et de sa gravité. Il semblait ignorer le besoin de sauvegarder le lien des habitants au territoire, vu comme un bien à protéger. Ce qui aurait impliqué d'explorer l'incertitude sur les dommages dans sa compatibilité à une reprise de la normalité de vie dans le territoire.

En s'appuyant sur l'incertitude scientifique concernant la gravité des conséquences de la contamination, des comités locaux se formèrent pour demander aux autorités publiques de prendre en compte, dans la réponse à la crise, le besoin de sauvegarder ce lien au territoire. Les groupes mobilisés donnèrent naissance au « Bureau d'assistance et de coordination », animé par des bénévoles et formellement reconnu par l'archevêché de Milan comme l'expression des initiatives catholiques dans le territoire contaminé. Cette reconnaissance est importante. Comme on l'a évoqué, la région de Seveso est marquée par une longue tradition d'action et de mobilisation locales de l'Eglise catholique dans la vie sociale, politique et économique, ce qui en fait un acteur central des dynamiques locales.

Ces groupes se mobilisent avant tout sur la question des évacués qui ont été relogés dans des hôtels de la banlieue de Milan. Un réseau est organisé pour permettre à ces familles de revenir vivre à Seveso. On demande aux propriétaires que tout appartement à louer soit mis à disposition pour l'accueil des évacués. Entre temps, des activités d'animation pour les enfants sont mises en place :

« Je me souviens que, à partir de juillet 1976 jusqu'au printemps 1977, nous sommes allés très fréquemment chez les gens qui avaient été évacués, dans l'hôtel de Assago [ville au sud de Milan], pour ne pas les laisser seuls. On y allait à deux ou trois, pour passer du temps avec ces gens. On pensait que nous, à leur place, on n'aurait pas

voulu être isolés, laissés dans la solitude. Je me rappelle que la solidarité était sur deux questions : essayer de trouver des gens qui pouvaient louer des appartements pour faire rentrer les évacués à Seveso, pour arrêter la vie non naturelle qu'ils faisaient dans ces hôtels, où des gens qui n'avaient jamais vécu ensemble étaient obligés à vivre une vie de communauté, mais absurde, parce que pas choisie. L'autre chose était de garder les enfants, vu que le problème de ne pas jouer avec la terre en Zone B était sérieux, était un risque vrai, donc on les gardait *in situazioni protette*, en sécurité, dans des centres diurnes. Pour ça on avait dit qu'on était disponible pour faire jouer les enfants, les faire dessiner, les faire chanter. Ils arrivaient le matin dans ces centres et ils partaient le soir »<sup>28</sup>.

Bien que plus proches des préoccupations les plus pressantes des habitants directement touchés par l'accident, ces groupes se sont à leur tour intéressés à revendiquer dans l'espace public l'exemplarité de l'expérience de Seveso. C'est le mouvement de *Comunione e Liberazione* (CL) qui se fait porte-parole de cette revendication<sup>29</sup>. Une demande de reconnaissance de la capacité de la collectivité affectée à contribuer activement à la réponse à la crise est adressée aux autorités publiques au nom d'un principe de subsidiarité. La demande de subsidiarité se justifie comme garantie du respect de la spécificité culturelle de la communauté affectée. Plus particulièrement, ces groupes revendiquent le lien au territoire que les habitants considèrent comme un bien à protéger face à la contamination dans les termes de l'expression d'une « culture locale » spécifique. Ses valeurs propres, qui s'enracinent dans le catholicisme, seraient menacées non seulement par le dommage à l'environnement mais également par les logiques d'intervention des autorités publiques qui minimisent l'importance du risque de déracinement. Si la dioxine met en péril l'existence de Seveso en raison des risques de la contamination pour la santé, l'intervention de l'acteur public configurerait, au dire de ces groupes, un autre type de péril à sa survie. En tirant profit de la situation exceptionnelle, l'Etat imposerait, en réponse à la crise, des logiques d'action et des formes d'organisation de la vie en commun qui négligeraient ou mépriseraient la culture locale.

L'autorisation d'avortements thérapeutiques pour les femmes enceintes de la zone

---

<sup>28</sup> Entretien avec Isa F., habitante de Seveso à l'époque de l'accident, octobre 2003.

<sup>29</sup> "Comunione e Liberazione" est un mouvement catholique ecclésial actif en Italie depuis les années 1950-1960. Sa présence est particulièrement forte en Lombardie. L'action de CL s'inspire d'un « christianisme du faire » qui va avec une critique de l'Etat Providence. Sur les aspects de fondamentalisme de ce mouvement voir D. Zadra, « Comunione e Liberazione: A Fundamentalist Idea of Power » in M.E. Marty et R.S. Appleby (éds.), *Accounting For Fundamentalism. The Dynamic Character of Movements*, The University of Chicago Press, Chicago, 1994, pp. 124-148.

contaminée (dans les limites du premier trimestre) en raison des effets tératogènes soupçonnés de la dioxine est donc assumée comme exemplification d'une intervention publique qui, sous prétexte de la santé, vise de fait à une forme de colonisation culturelle. C'est cette matérialisation spécifique des effets nocifs de la dioxine, sous forme de risque de malformations néonatales, qui permet le basculement d'une controverse sociotechnique sur le risque sanitaire de la dioxine, et les formes de sa gestion, à un conflit de valeurs.

Le conflit autour de l'avortement n'est qu'une expression extrême du conflit entre deux façons de qualifier le dommage à l'environnement qui s'est produit à Seveso. Si pour la mobilisation de gauche, la dioxine est un crime, pour la mobilisation catholique, il s'agit d'une « épreuve » que la « communauté chrétienne » de Seveso doit supporter en demeurant unie, témoignant ainsi de ses valeurs communes. Parmi ces valeurs, il y a l'attachement au territoire, dans le sens de l'attachement à une communauté de proches. Cet attachement était revendiqué comme manifestation publique d'une appartenance, pour laquelle on demandait respect et reconnaissance<sup>30</sup>. Les militants de gauche voyaient dans cette culture locale un ensemble de dispositions empêchant le détachement des liens de proximité, nécessaire à la prise de conscience de l'injustice subie<sup>31</sup>.

La dynamique qu'on observe est celle d'une valorisation des biens liés à un attachement familial au territoire sous la forme d'une identité culturelle partagée (promue par la mobilisation catholique), elle-même dénoncée par l'épreuve de grandeur civique (suscitée par la mobilisation de gauche). Ces deux mouvements de critique, qui occupèrent en le monopolisant l'espace du débat, rendaient difficile la reconnaissance de la spécificité propre aux dommages causés par la dioxine au territoire habité.

Ces dommages se manifestent initialement sous la forme de « troubles » qui altèrent et touchent aux liens intimes tissés par une personne avec le monde qui l'entoure dans la proximité, un monde social et matériel dont on fait l'expérience dans la familiarité. Les mobilisations qui s'organisent à Seveso traduisent publiquement cette expérience en l'agrandissant immédiatement dans les termes d'une culture menacée ou en la censurant comme expression d'attachements faisant obstacle à la reconnaissance d'enjeux plus généraux qui seraient en cause.

Dans un cas comme dans l'autre, ces deux visions simplifient une situation dans laquelle les implications complexes d'un dommage qui touche à un territoire que les personnes

---

<sup>30</sup> F. Rocca, *I giorni della diossina*, op. cit., p. 24.

<sup>31</sup> L. Conti, *Una lepre con la faccia da bambina*, Rome, Editori Riuniti, 1978, p. 10.



habitent sont négligées. Fait défaut sur la scène de Seveso une capacité de la part de ceux qui se mobilisent de reconnaître dans leur propre spécificité les troubles qui surgissent suite à la contamination et le besoin de travailler à créer les conditions de leur reconnaissance et intégration dans le débat public.

### ***Les troubles de la contamination et la persistance de leur difficile expression en public***

L'absence d'une articulation entre l'événement de l'ICMESA comme il a été vécu par les habitants et sa portée plus générale de cas exemplaire de dommage environnemental est étroitement liée à la façon dont cette exemplarité a été construite par les acteurs qui se mobilisèrent au soutien des victimes.

Du côté de la mobilisation de gauche, il a fait défaut la familiarité avec le territoire et ses habitants, qui a causé une distance de langage et de repères, pour dire ce qui faisait dommage. Du côté de la mobilisation catholique, la familiarité ne faisait pas défaut. Néanmoins, l'agrandissement des biens du proche dans les termes d'une culture partagée et d'une « communauté chrétienne » écrasait les autres grammaires du vivre ensemble présentes dans la collectivité de Seveso. Dans les deux cas, faisait défaut un traitement du dommage à l'environnement capable de le reconnaître et de le prendre en compte comme véritable dommage à un territoire habité.

La nature complexe de ce type de dommage est révélée par la manière controversée dont le désastre a continué jusqu'à aujourd'hui à être présent dans la vie de Seveso et de ses habitants. Une volonté affichée de regarder devant, d'arrêter de parler de dioxine, se heurte au fait que le désastre a laissé des traces indélébiles, dans les vies individuelles, comme dans la vie collective. A partir des traces observables dans le tissu urbain, comme c'est le cas du Bois des Chênes. Un processus de réparation guidé par une volonté d'oubli s'est heurté au fait que le présent de Seveso ne peut pas se passer d'un retour sur le désastre. Mais comment revenir sur le désastre, et pour dire quoi ? Il s'agit d'une question à laquelle, comme on le verra dans la suite, des acteurs sur le terrain ont été directement confrontés. Mais il s'agit d'une question à laquelle je me suis à mon tour trouvée confrontée tout au long de ma recherche.

Arrivée sur le terrain de Seveso avec l'idée d'explorer les processus de réparation du dommage à l'environnement, avec un intérêt plus particulier pour les controverses liées aux effets sanitaires de la dioxine, j'ai été rapidement confrontée au décalage entre la réalité et

la situation « idéale » de mobilisation de victimes dans des « forums hybrides »<sup>32</sup>. J'ai donc cherché à expliquer ce décalage, sans emprunter de raccourcis. Lors de mes premières visites à Seveso, c'était un déni de l'importance des conséquences sanitaires de l'accident qui était affiché par les habitants de Seveso.

C'est seulement suite à ma progressive familiarisation avec le territoire et ses acteurs, que les personnes m'ont fait part des troubles liés à l'expérience de la contamination, encore présents dans leurs vies, y compris des troubles pour leur santé. En même temps, elles me confiaient les difficultés, voire l'impossibilité, de leur expression publique.

Initialement perçue comme « la sociologue » (ou « la journaliste »), et faite objet de remarques qui signalaient un malaise à être sous mon observation – remarques toujours liées à l'exposition publique connue lors du désastre – ma présence a suscité progressivement de moins en moins de réactions. Un certain temps a été nécessaire pour construire un rapport de confiance qui s'est tissé à travers des moments de mise à l'épreuve ayant comme objectif de tester mon propre attachement au territoire : de longues visites à des lieux significatifs de la ville, la participation à des moments de convivialité, l'engagement comme bénévole dans le projet du « Pont de la Mémoire » ont progressivement construit cette confiance. Cette demande exigeante d'attachement montrait une collectivité ayant expérimenté avec les scientifiques un rapport conflictuel, marqué par un sentiment d'exploitation synthétisé dans l'idée d'avoir toujours été traité comme « cobayes ».

Une fois devenue une présence familière, les conversations avec moi, ne se limitant pas aux moments d'entretien formel, sont progressivement devenues plus amicales, en révélant l'existence de tensions et contradictions soustraites à une discussion publique. C'est par exemple ce qui est arrivé avec Max F., militant du cercle Legambiente, responsable du projet « Point de la mémoire ». Parmi les activités qu'il a promu dans le cadre du projet, il y a l'organisation de promenades au Bois des Chênes pour les classes des écoles primaires et secondaires de la région. Invitée à participer à une de ces promenades, je me suis trouvée témoin involontaire d'un épisode singulier. Avec le groupe d'enfants de 8 à 10 ans venus visiter le parc, il y avait une jeune femme enceinte, éducatrice, originaire de Seveso. Arrivée à l'entrée du parc, elle dit vouloir rester dehors. Pendant que les enfants rentrent accompagnés par les autres éducatrices, la femme explique à Max qu'elle n'arrive pas à

---

<sup>32</sup> Sur le concept de forum hybride je renvoie à M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain*, op.cit.

comprendre sa propre réaction mais qu'elle ne peut pas entrer. Elle a peur, non pas que le parc soit contaminé et dangereux pour sa santé. Elle dit avoir peur parce que sous les collines artificielles qu'on voit et qui masquent les décharges il y a les maisons abattues lors de la décontamination, les animaux morts : c'est comme un cimetière. En commentant avec moi cet épisode plus tard dans la matinée, Max me confie que beaucoup de personnes à Seveso ont un rapport compliqué et ambivalent avec le parc. Pour certains habitants, c'est leurs maisons qui sont enterrées dans le sous-sol. Il m'indique ensuite la direction où se trouve la maison de ses parents, qui était en Zone de respect mais très proche des établissements de l'ICMESA, qui ont été détruits et enterrés dans le parc. Max est né avec un handicap congénital (phocomélie), 6 ans avant l'accident. Il me dit savoir qu'ICMESA polluait le territoire avec les déchets toxiques de sa production de trichlorophénol dès cette époque là. Il l'a vu dans des documents officiels. L'handicap qu'il a pourrait avoir un lien à la pollution industrielle causée par l'usine. Néanmoins, ses parents ont décidé de ne pas intenter de procédure contre ICMESA, tout en sachant que, après l'accident, son cas aurait pu connaître un grand écho et donc amener à un dédommagement consistant. Il m'explique que ses parents ont préféré lui permettre une « vie normale », d'« enfant normal », et non pas de « phénomène médiatique », ce qui est arrivé – me dit-il – à deux petites sœurs de Seveso très grièvement affectées par la chloracné. Leur visage défiguré a fait le tour du monde. Il ajoute qu'il remercie ses parents pour ce « choix courageux » qui lui a permis de grandir comme les autres enfants de son âge.

Dans ces conversations amicales, les personnes m'ont confié la manière profonde dont l'accident a modifié ou même marqué leurs vies, les coûts qu'elles sentent avoir payés, les doutes et les peurs toujours présentes. En même temps, à côté de cette conscience du dommage subi, elles ont partagé les hésitations et réticences face à son expression publique, en me demandant implicitement d'en reconnaître la légitimité. Ces hésitations sont justifiées fréquemment par méfiance vis-à-vis des institutions qui devraient garantir la traduction de ces expériences en « problème public ». Mais elles sont justifiées aussi par la peur de se trouver figés à nouveau dans la condition de victimes. Cette condition est marquée, dans l'expérience des habitants de Seveso, par l'absence de voix, l'impuissance et la stigmatisation.

Ainsi Luisa S., une habitante de Seveso responsable pour la mairie d'un centre récréatif pour personnes âgées, raconte comment, en vacances avec sa famille dans une localité de la mer Adriatique, dans les années suivant immédiatement l'accident, la propriétaire de l'hôtel lui demanda de ne pas dire aux autres hôtes qu'ils venaient de Seveso.

«C'était comme si on avait la peste ! » commente-t-elle. Luisa raconte aussi son expérience de femme enceinte lors de la contamination, au septième mois de grossesse. Elle parle de l'angoisse qui l'amène à « s'enfermer » à la maison, à ne pas vouloir participer aux assemblées parce que « je ne voulais pas savoir » et « les gens ne faisaient que se disputer ». C'est uniquement avec son mari que le partage de cette angoisse est possible. Son mari est ensuite mort d'un cancer, dont on soupçonne qu'il serait en lien avec l'exposition à la dioxine. Luisa a présenté une demande de dédommagement, à travers l'adhésion à un des deux comités nés à Seveso, mais sans succès. Elle se dit convaincue que ça a été la dioxine ; en même temps, elle me dit explicitement ne pas vouloir parler de cette demande de dédommagement, parce qu'il s'agit d'une « chose trop personnelle ».

Une autre habitante de Seveso, Giuliana B., explique ainsi sa réaction au fait d'habiter dans la Zone de respect et la difficulté de vivre constamment dans la vigilance et dans la méfiance vis-à-vis du monde environnant :

« Nous avons eu vraiment peur quand on nous a dit qu'est-ce que c'était. C'était la sensation de quelque chose dans l'air. C'était tout un "je ne touche pas là, je ne touche pas ici". Tu ne mettais plus rien dehors, par exemple les linges. C'était une sensation bizarre. Ça je m'en souviens très bien. Si tu dis : "j'ai mal à la tête, j'ai mal à l'estomac" c'est une réalité. Ici c'était une chose invisible, impalpable, qui pouvait frapper à n'importe quel moment. Ça je l'ai encore dedans, cette sensation. Et je sais que peut-être un jour quelque chose peut m'arriver, on sait de choses qui sont arrivées à d'autres personnes... je doute qu'on nous dira que c'est à cause de la dioxine. Ce discours de la dioxine, après, a commencé à rester de côté. On savait qu'elle était là. Mais on a commencé à se dire : "il faut vivre". *Que sera, sera*. On a toujours eu des contrôles, on a toujours fait les analyses. A un certain moment tu dois vivre et donc tu vis »<sup>33</sup>.

Elle raconte aussi comment la contamination a impliqué d'abandonner l'idée d'avoir un deuxième enfant. D'autres femmes encore racontent des inquiétudes pendant leurs grossesses dans les années suivant l'accident, et la tranquillité qui revient petit à petit après les premières naissances d'enfants sains.

Tout en reconnaissant avoir été affectées par le désastre, ces personnes affirment un besoin qui s'impose comme prioritaire de restaurer et préserver la normalité de leur vie et de celle des proches. Cela implique non pas une négation ou un refoulement de la gravité de ce qui s'est passé, mais de refuser que cette expérience définisse l'ensemble de leurs rapports au

---

<sup>33</sup> Entretien avec Giuliana B., habitante de Seveso à l'époque de l'accident, novembre 2003.

monde environnant.

L'extrême exposition publique vécue à l'époque du désastre semble ainsi constituer, encore aujourd'hui, pour la population affectée, un obstacle à penser un possible équilibre entre préservation d'une normalité de vie et dénonciation publique des problèmes environnementaux ou sanitaires.

Concernant la vigilance sur le risque sanitaire, comme le laisse entendre l'extrait de l'entretien avec Giuliana, cette attitude se manifeste à travers la délégation à l'expertise médicale, tout particulièrement celle des médecins généralistes travaillant sur le territoire, de signaler si quelque chose ne va pas. On fait régulièrement des analyses et on donne sa propre disponibilité à l'occasion d'enquêtes de suivi sur les effets de la contamination. Mais, ceci dit, malgré une méfiance affichée à l'égard des autorités qui pourraient occulter certains éléments inquiétants, il n'y a pas une volonté de s'engager individuellement ou de manière associative pour questionner la production des données sur la santé à Seveso et se faire une idée de la gravité de la situation. Ces données sont le résultat de recherches menées par des épidémiologistes qui ne travaillent pas au contact du territoire, mais plutôt dans les laboratoires, à partir d'une approche moléculaire qui ne manque pas d'être critiquée par d'autres experts. Les données ainsi produites sont diffusées dans des revues scientifiques internationales, sans information auprès de la population affectée. Ce qui fait que la riche littérature épidémiologique sur le cas de Seveso est presque complètement ignorée par les habitants de la ville<sup>34</sup>.

La quête de ce bien qui est la normalité de vie (pour soi, ses proches, sa ville) semble donc incompatible avec des formes de mobilisation à même d'essayer de traduire les « troubles » de la dioxine, toujours bien présents, en « cause publique », que ce soit celle pour la santé publique ou pour la reconnaissance et réparation des dommages moraux subis. Il s'agit là d'un des traits marquants du désastre de l'ICMESA : une incompatibilité qui s'est constituée suite aux formes spécifiques de déroulement de la crise, entre la condition d'être un habitant de Seveso et la dénonciation publique des dommages subis selon une logique de « grandeur civique »<sup>35</sup>. Même quand, comme c'est le cas de Luisa, il y a une demande de dédommagement présentée à travers l'adhésion à un comité, cette participation est considérée comme relevant d'un choix individuel, justifiée par l'amitié que la lie

---

<sup>34</sup> L. Centemeri, « Seveso, une catastrophe sans victimes ? », dans V. Daubas-Letourneux, N. Frigul, P. Jobin et A. Thébaud-Mony, *Santé au travail. Approches critiques*, Paris, La Découverte, 2012.

<sup>35</sup> L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, op.cit. pp. 231-241.

personnellement au fondateur du comité, un médecin généraliste arrivé à Seveso après l'accident. Le comité est vu comme garantissant l'agrégation d'intérêts qui doivent rester singuliers. Il se configure ainsi comme une collection d'individus et non pas un « groupe circonstanciel » à même de traduire la demande de réparation en une quête de justice<sup>36</sup>.

L'absence d'un sujet organisé de victimes de la dioxine n'est donc pas à mettre en relation avec une attitude fataliste de la part de la population affectée vis-à-vis du risque, ou à un refoulement de ce même risque. Il s'agit du produit de l'action combinée de plusieurs facteurs, parmi lesquels la gestion, à l'époque de la crise, de l'incertitude radicale concernant les effets de la dioxine, de la part des autorités et de la part des acteurs mobilisés. D'un côté comme de l'autre, l'incertitude radicale a fait l'objet d'une réduction : réduction à un risque que seulement les experts seraient à même d'estimer ; réduction à un dommage déjà avéré et à démasquer de la part des militants de gauche ; réduction à une manipulation politique à dénoncer de la part des militants catholiques. Ces traitements de l'incertitude ont en commun de limiter, jusqu'à exclure, la voix des personnes affectées – avec leurs soucis – dans la définition des réponses à la contamination. C'est cette expérience d'impuissance et d'absence de voix qui s'est constituée en « hantise »<sup>37</sup> et qui suscite à chaque retour de Seveso à la une la peur de se voir à nouveau nier une possibilité de parole sur son propre destin.

La violence inhérente de ces opérations de réduction de l'incertitude se montre clairement dans le cas des femmes enceintes confrontées à la possibilité d'opter pour une interruption volontaire de grossesse.

Ainsi Isa F., militante catholique dont un des enfants est un des premiers « enfants de la dioxine », né en 1977, raconte la mobilisation autour des avortements thérapeutiques :

« Je me souviens des groupes de soi-disant féministes qui venaient à Seveso avec des panneaux qui disaient "Ou monstre ou avortement", avec des femmes enceintes dessinées et dans leur ventre un monstre. Mais je ne me souviens d'aucune d'entre elles qui soit revenue nous dire que elle était contente que nos enfants étaient nés

---

<sup>36</sup> Sur le concept de « groupe circonstanciel », je renvoie à J.-P. Vilain, C. Lemieux, « La mobilisation des victimes d'accident collectifs. Vers la notion de "groupe circonstanciel" », *Politix*, n.44, 1998, p.135-160.

<sup>37</sup> Je fais référence à la catégorie de « hantise » telle qu'elle a été développée dans les travaux de Joan Stavo-Debaugé, « Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. I. Tu ne catégoriseras point ! », *Carnets de bord*, 6, 2003, pp. 19-36. La hantise signale un mal passé qui menace de se reproduire, et donc d'un passé qui n'est pas passé. Elle accentue une vigilance, mais peut aussi aveugler sur le présent.

sains. Elles auraient dû revenir et me dire qu'elles étaient contentes pour moi. Ça a été très dur. Surtout il y a eu des femmes qui ont été poussées... Comment dire... Il y a des personnes que je connais, qui ont été un peu induites... Celles qui ont été fortes ont résisté ».

Le discours de Isa laisse filtrer un jugement commun à Seveso concernant les femmes ayant eu recours à l'IVG suite à la contamination, un jugement en terme de force et faiblesse morale, qui contribue à expliquer leur absence du débat sur les dommages de la dioxine, leur silence.

Comme dans le cas des femmes enceintes confrontées à la décision d'avorter ou non, pour les évacués, la prise en compte de la sphère du familial qui était affectée par ces situations a aussi fait défaut. Leurs soucis et inquiétudes se sont trouvés, dans les deux cas, exposés à la lumière écrasante des catégories typiques de la généralité requise par le débat public. Cette négligence dans l'action et le débat publics ce monde du familial qui est mis en péril par le désastre environnemental contribue à une fermeture progressive de la collectivité et des personnes vis-à-vis de toute tentative de montée en généralité de l'événement de l'ICMESA. Cette fermeture se manifeste, par exemple, dans les critiques qui surgissent localement suite à la décision de nommer la Directive européenne sur le risque d'accidents majeurs « Directive Seveso »<sup>38</sup>. Elle se manifeste également à travers la volonté de laisser le désastre derrière soi, affichée tout au long des années 1980 et 1990 par les administrateurs locaux. Nonobstant cette tendance, un groupe de militants du cercle Legambiente de Seveso a réussi à imposer sur la scène de Seveso, à partir de 2002, la question de l'inscription dans le Bois des Chênes de la mémoire de son origine. Il est important de considérer les conditions qui ont permis à ces militants d'imposer un besoin d'inscription de la mémoire, pour mieux en saisir le rapport avec l'indiscutabilité publique des troubles de la dioxine. A ces fins, un petit détour s'avère nécessaire.

### ***Les compromis de la « mémoire discrète »***

Quand la dioxine de l'ICMESA a contaminé Seveso, les fondateurs du Cercle Legambiente de Seveso (Laura B., Gabriele G. et Marzio M.) étaient trois jeunes militants de gauche qui s'initiaient au militantisme en participant aux activités du CTSP. Après l'expérience de l'échec de cette mobilisation, chacun se plongea dans d'autres expériences politiques, loin

---

<sup>38</sup> Voir pour un témoignage récent de ce malaise l'article de A. Morra « Il marchio di Seveso », *Corriere della Sera*, 23 Février 2002. Le sentiment d'instrumentalisation est dénoncé dans plusieurs articles que j'ai pu repérer dans la presse locale.

de Seveso. En particulier, Marzio travailla pour le Service civil international à des projets de développement local en Amérique latine et en Afrique. Laura participa à l'expérience féministe de la « Libreria delle Donne »<sup>39</sup> de Milan, où elle connut Gemma B., philosophe, et Angela A., enseignante de mathématiques, qu'elle amènera à s'intéresser à la situation de Seveso.

Bien que différentes, ces expériences privilégient toutes le local comme niveau de l'action politique. Privilégier le local accompagne une réflexion qui vise à ouvrir la discussion dans les milieux militants de gauche sur ce qui fait le politique de l'action politique. Au-delà des mobilisations et protestations, c'est la capacité à comprendre et interagir avec les pratiques ancrées dans des territoires qui vient progressivement à être reconnue comme un pilier de l'action politique. En particulier pour l'environnementalisme, il s'agit d'une ouverture vers la prise en compte de l'environnement comme territoire habité auquel les personnes sont attachées.

Il est important de remarquer que dans la perspective de l'écologie politique des années 1970, la prise en compte de l'attachement au territoire était suspecte, en raison du « caractère bourgeois » du mouvement conservationniste, traditionnellement concerné par les questions de territoire<sup>40</sup>. A Seveso, les militants mobilisés dans le CTSP s'étaient trouvés donc dépourvus d'un vocabulaire pour comprendre et intégrer la demande de la population affectée de prendre en compte le lien au territoire comme un bien à protéger.

La réflexion féministe italienne, en particulier l'idée de « politique première »<sup>41</sup>, ainsi que les évolutions que la culture environnementaliste connaît en Italie, notamment à partir du travail de Alex Langer, ont contribué à développer une compréhension ainsi qu'une traduction politique originale de la question de l'attachement à l'environnement<sup>42</sup>. Loin d'être vu comme une forme de fermeture, le sentir à soi propre de l'attachement, est

---

<sup>39</sup> La « Libreria delle Donne » est un centre culturel féministe, organisé autour d'une librairie : il existe dès 1975 à l'initiative d'un groupe d'étudiantes, d'enseignantes, d'intellectuelles et d'artistes.

<sup>40</sup> M. Diani, *Isole nell'arcipelago. Il movimento ecologista in Italia*, Bologne, Il Mulino, 1988, p. 73-74.

<sup>41</sup> On peut synthétiser la « politique première » dans l'idée que l'action politique est avant tout celle qui répond à des problèmes communs à travers un engagement pratique dans la construction de solutions possibles. Voir : « E' accaduto non per caso », *Sottosopra*, janvier 1996. *Sottosopra* est le périodique de la Libreria delle Donne.

<sup>42</sup> Alexander (Alex) Langer (1946-1995), pacifiste et environnementaliste, a été parmi les fondateurs du parti italien des Verts. Sur sa pensée et sur l'idée de « conversion écologique », voir A. Langer, « Giustizia, pace, salvaguardia del creato », *Equilibri*, IX-3, 2005, pp. 627-634.



considéré comme un premier pas sur lequel construire des formes de responsabilité plus élargies.

Les militants de Seveso participent directement de ces expériences qui les amènent au partage d'un projet politique qui vise à critiquer la volonté d'oubli de l'accident de l'ICMESA qui s'est affirmée localement. Le premier pas est donc de retourner vivre à Seveso, dans l'idée de s'enraciner dans la réalité locale. Ce projet politique se précise et s'ouvre à des révisions au cours du processus d'enracinement dans le territoire, qui démarre avec la création en 1990 d'un cercle local de Legambiente.

Initialement, le cercle a peiné à impliquer les gens de Seveso dans ses activités. L'occasion d'une relation différente avec la vie locale se présenta en 1992. Damiano D., un associé, écrivit une lettre au maire de Seveso en lui demandant l'autorisation de « prendre soin » du « Fosso del Ronchetto », une friche abandonnée et devenue une décharge.

L'adjoint au maire pour les politiques environnementales décida de convoquer les associations environnementalistes présentes à Seveso (Legambiente et WWF) pour leur proposer un accord formel : la mairie financerait la réalisation des travaux nécessaires à la transformation du bosquet en « oasis naturelle » et les associations s'en chargeraient.

L'épisode du « Fosso » représente un passage important dans le processus d'enracinement des militants du Cercle. Le travail d'entretien du bosquet devint l'occasion de rencontrer et de collaborer avec des personnes qui n'auraient autrement jamais participé aux activités du Cercle. En même temps, il marque le passage à un rapport de collaboration avec l'administration locale. D'autres initiatives de récupération de lieux de nature abandonnés à Seveso furent réalisées par les militants avec le soutien des institutions locales.

L'action directe de mise en valeur du patrimoine environnemental de Seveso n'est qu'une des manières à travers lesquelles les militants du Cercle essaient de s'insérer dans la vie collective de Seveso. Une autre manière est l'engagement direct dans la politique locale. En 1998, le Cercle participa ainsi à la création d'une liste citoyenne qui emporta une victoire électorale.

Marzio, nommé adjoint au maire pour les politiques environnementales, décida de garantir le soutien de la mairie à la réalisation du projet « Pont de la Mémoire », proposé à l'administration par le cercle Legambiente. Ce projet se compose de deux initiatives : la constitution d'un fonds d'archives pour collecter les documents sur le désastre ; la réalisation du « Parcours de la Mémoire », un « parcours de signification du territoire et des

lieux pollués », à travers « l'écriture et la réalisation de panneaux d'information à situer à l'intérieur du Bois des Chênes »<sup>43</sup>.

Ce qui est intéressant de remarquer c'est que le Cercle compte à cette époque sur la participation aux activités de jeunes membres qui se sont rapprochés de Legambiente en raison d'un intérêt pour l'environnement et qui ne partagent pas le passé politique des fondateurs. Ces jeunes, originaires de la région de Seveso, étaient des enfants à l'époque de l'accident. C'est à ces membres du Cercle qu'est déléguée la responsabilité de suivre le projet du Pont de la Mémoire, et particulièrement à Max F. qui a fait des études universitaires d'histoire avec un mémoire sur le désastre de l'ICMESA. Le fait que ce soit à Max d'assumer la coordination du « Pont de la Mémoire » a son importance. Max vient du monde des associations catholiques, où il continue à être actif, et il assure une médiation entre deux mondes (l'environnementalisme militant et la paroisse) traditionnellement distants à Seveso.

Une autre décision importante qui est prise par les promoteurs du « Pont de la Mémoire » est de concevoir l'écriture des panneaux à positionner dans le Bois des Chênes comme une écriture participée avec la collectivité. Les militants considèrent que c'est uniquement à travers la participation que les panneaux pourraient être reconnus comme trace d'une mémoire collective. Ceci dit, deux positions se définissaient néanmoins dans le Cercle à propos de l'exigence de participation. Pour Marzio, dans son double rôle d' élu et de militant, la participation au processus d'écriture des panneaux serait l'occasion de travailler à la création d'un consensus local autour de l'idée de l'expérience du désastre comme « opportunité de changement ». Ce changement devrait investir la relation au territoire, être guidé par des objectifs de durabilité, soutenu et promu par la municipalité.

Pour Angela, Gemma et Laura, la participation était nécessaire parce que le travail d'écriture aurait offert une occasion de rendre visibles les conflits suscités par le désastre dans la communauté locale. Il s'agirait d'amener au niveau du discutable les troubles de la dioxine : les conséquences sanitaires, les avortements, les dédommagements. Le processus d'écriture des panneaux devait donc être guidé par des experts en « psychologie communautaire », étant vu comme un processus thérapeutique.

Le projet élaboré par les trois psychologues avec qui les militants décidèrent finalement de collaborer prévoyait la création d'un « comité de garants », un groupe restreint de personnes choisies comme « représentatives » de la communauté locale, en raison de leur

---

<sup>43</sup> Extrait du texte du projet « Pont de la Mémoire » (2002).

« sensibilité, rôle, disponibilité, reconnaissance publique »<sup>44</sup>. Non sans difficulté, le comité fut créé<sup>45</sup>. Entre décembre 2002 et juin 2003, il se réunit cinq fois, toujours sous la supervision des psychologues.

Les tentatives des psychologues d'utiliser le travail sur les panneaux comme outil pour rendre visible la « dimension émotive du désastre » se trouvèrent confrontées à l'opposition de la majorité du comité. Une opposition qui est justifiée par la volonté de ne pas rouvrir des conflits et des « blessures qui peuvent encore faire du mal »<sup>46</sup>. Le comité s'interrogea sur sa propre légitimité à promouvoir activement ce retour sur l'accident dont les conséquences pourraient se révéler difficiles à gérer. C'est à partir de ce souci de légitimité qu'il s'accorda sur l'idée de travailler à l'écriture d'une « mémoire discrète », qui ne doit pas « forcer les personnes à parler de ce qu'elles veulent oublier »<sup>47</sup>. Cette nécessité de « discrétion » ne traduit pas tellement une volonté d'oubli, mais plutôt une exigence de tact qui reconnaît que des dommages non réparés sont là. En même temps, en l'absence d'une volonté collective de construire les conditions de leur reconnaissance, le résultat est leur permanence à l'état de « troubles », c'est-à-dire, de réalités indiscutables publiquement.

Dans le débat interne au comité, l'idée du désastre comme un événement constituant « une opportunité de changement » reçut donc l'assentiment de la majorité des membres. Cette idée fut développée dans le sens d'une présentation du désastre comme un événement ayant révélé la force de la communauté locale contre l'adversité. Dans le groupe des militants, le résultat du travail d'écriture des panneaux a créé une certaine insatisfaction, en raison de l'abandon de l'effort de porter au niveau du discutables les dommages en défaut de réparation.

La possibilité de transformer l'accident de stigmatisations subi en « opportunité de changement » a impliqué l'acceptation que certaines de ces conséquences ne soient pas le terrain de construction d'une cause collective. Cela a signifié, pour les militants de Legambiente, de renoncer notamment à un travail visant la construction d'une cause de

---

<sup>44</sup> Carbone S., Carbone A. et Cellini M., « Proposition pour recueillir et mettre en valeur la mémoire émotive, à complément de la réalisation des panneaux de commémoration pour le Bois des Chênes dans le cadre du projet Pont de la Mémoire », Seveso, 2002.

<sup>45</sup> Le comité se constitue de neuf membres (tous de Seveso) : une représentante du Cercle Legambiente ; la propriétaire d'un kiosque à journaux ; une professeure de lettres retraitée ; la responsable d'un centre pour personnes âgées ; un médecin représentant du mouvement catholique *Comunione e liberazione* ; le responsable pour Seveso du Club Alpin Italien ; un professeur universitaire.

<sup>46</sup> Michele S., membre du Comité, réunion du Comité (décembre 2002).

<sup>47</sup> Franco T., membre du Comité, réunion du Comité (décembre 2002).

santé environnementale dans le territoire. Ce cadre se trouve confronté à des oppositions et résistances qui le vident de toute potentialité d'action.

Il faut dire néanmoins que la « mémoire discrète » du désastre de l'ICMESA sauvegarde une trace de l'événement, au service d'une vision de Seveso qui se veut ville « durable », à partir de la leçon tirée du « drame de l'inconnu »<sup>48</sup> de la dioxine. Ainsi faisant, elle semble configurer un apprentissage qui pourra, ou pas, aboutir à des formes d'action collective ou d'innovation institutionnelle à même d'aborder autrement les troubles liés aux atteints qui touchent à l'environnement habité<sup>49</sup>.

## Références

- Bagnasco A., *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino, 1977.
- Beck U., *Risk Society: Towards a New Modernity*, London, Sage, 1992.
- Berque A., *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000.
- Bertazzi P.A., D. Consonni, S. Bachetti, M. Rubagotti, A. Baccarelli, C. Zocchetti, A.C. Pesatori « Health Effects of Dioxin Exposure: A 20-Year Mortality Study », *American Journal of Epidemiology*, vol. 153, no. 11, 2001, pp. 1031-1044.
- Boltanski L. et Thévenot L., *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- Borraz O., *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Breviglieri M., « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public », in D. Cefaï et I. Joseph (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2002, pp. 319-336.
- Breviglieri M. et Trom D., « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in D. Cefaï et D. Pasquier (dir.), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, PUF, 2003, pp. 399-416.
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.
- Centemeri L., *Ritorno a Seveso. Il danno ambientale, il suo riconoscimento, la sua riparazione*, Milan, Bruno Mondadori, 2006.
- Centemeri L., « Retour à Seveso. La complexité morale et politique du dommage à l'environnement », *Annales HSS*, n.1, 2011, pp. 213-240.
- Centemeri L., « Seveso, une catastrophe sans victimes ? », dans V. Daubas-Letourneux, N.Frigul, P. Jobin et A. Thébaud-Mony, *Santé au travail. Approches critiques*, Paris, La Découverte, 2012.
- Cerruti G., « Cento giorni alla diossina », in AA.VV. *Icmesa. Una rapina di salute, di lavoro e di territorio*, Milano, Mazzotta, 1976.

---

<sup>48</sup> C'est une définition de Luisa M., membre du comité des garants, qui a été intégrée dans l'écriture des panneaux.

<sup>49</sup> Dans cette direction, on peut lire les mobilisations récentes (2010-2011) concernant la protection du Bois des Chênes contre un projet d'autoroute (la « Pedemontana ») qui selon les plans devrait passer à proximité du parc. L'hypothèse d'excavations dans le terrain du parc, pour faire place aux fondations de l'œuvre, a fait réapparaître la question des dommages sanitaires de la dioxine. La possibilité que la dioxine encore présente dans le seuil puisse être dispersée causant ainsi un risque sanitaire est un argument de l'opposition locale (guidée par le Cercle Legambiente) contre cette infrastructure.

- Consonni D., Pesatori A. C., et al., « Mortality in a Population Exposed to Dioxin after the Seveso, Italy, Accident in 1976: 25 Years of Follow-Up », *American Journal of Epidemiology*, 167, 2008, pp. 847-858.
- Conti L., *Visto da Seveso. L'evento straordinario e l'ordinaria amministrazione*, Milan, Feltrinelli, 1977.
- Conti L., *Una lepre con la faccia da bambina*, Rome, Editori Riuniti, 1978.
- De Marchi B., « Seveso: from Pollution to Regulation », *International Journal of Environment and Pollution*, 7(4), 1997, pp.526-537.
- Della Porta D. et Diani M., *Movimenti senza protesta? L'ambientalismo in Italia*, Bologne, Il Mulino, 2004.
- Diamanti I., *Mappe dell'Italia politica*, Bologne, Il Mulino, 2009.
- Diani M., *Isole nell'arcipelago. Il movimento ecologista in Italia*, Bologne, Il Mulino, 1988.
- Dobry M., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presse de la FNSP, 1986, p. 39-40.
- Fischhoff B., « Risk perception and communication unplugged: twenty years of process », *Risk Analysis*, 15 (2), 1995, pp.137-145.
- Fratte M., *Memorie da sotto il bosco*, Milan, Auditorium, 2006.
- Knight F.H., *Risk, uncertainty and profit*, Chicago, The University of Chicago Press, 1971.
- Langer A., « Giustizia, pace, salvaguardia del creato », *Equilibri*, IX-3, 2005, pp. 627-634
- Larrère C., Larrère R., *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Alto/Aubier, 1997.
- Maccacaro G. A., « Seveso un crimine di pace », *Sapere*, 796, 1976, pp. 1-6.
- Mills C. W., *The Sociological Imagination*, Oxford, Oxford University Press, 1954.
- Rocca F., *I giorni della diossina*, Milan, Centro studi « A. Grandi », 1980.
- Stavo-Debaugé J., « Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. I. Tu ne catégoriseras point ! », *Carnets de bord*, 6, 2003, pp. 19-36.
- Steenland K., P. A. Bertazzi, A. Maccarelli, M. Kogevinas, « Dioxin Revisited: Developments Since the 1997 IARC Classification of Dioxin as a Human Carcinogen », *Environmental Health Perspectives*, 112(13), 2004, pp.1265-1268.
- Thévenot L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.
- Trom D., « De la réfutation de l'effet Nimby considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, 49-1, 1999, pp. 31-50.
- Vilain J.-P., Lemieux C., « La mobilisation des victimes d'accident collectifs. Vers la notion de "groupe circonstanciel" », *Politix*, n.44, 1998, p.135-160.
- Zadra D., « Comunione e Liberazione: A Fundamentalist Idea of Power » in M.E. Marty et R.S. Appleby (éds.), *Accounting For Fundamentalism. The Dynamic Character of Movements*, The University of Chicago Press, Chicago, 1994, pp. 124-148.